

La lettre du CNI

Numéro 53 / avril 2008 - 2€

www.cni.asso.fr

Le mot de la Présidente



Du désastre au
renouveau
Par
Annick du Roscoët
Page 3

Le CNI tire les leçons
des municipales
et se positionne
pour les européennes

LE CNI REAGIT page 2

DOSSIER pages 4 à 7

LA VIE DES FEDERATIONS page 8

**Ministère de la
famille :**
la faute au Président

Parlons d'Europe

**Elections
de mars 2008 :**
*le CNI confirme son
assise locale*



“Ministère de la famille : la faute au Président...”

Enfin la famille est prise en considération, pourrait-on croire...

“J’avais, avec la création d’un secrétariat d’Etat à la famille, une réponse positive à ma demande formulée dans ma lettre ouverte au Président de la République du 4 mars, mais nommer à ce poste celle qui incarne sa destruction est stupéfiant” a déclaré Annick du Roscoät.

Nadine Morano, en critiquant les conclusions de la mission parlementaire sur la famille rapportées par Péresse, n’avait-elle pas pris position en faveur des familles homoparentales ? Cette prise de position aurait dû interdire un tel recrutement.

“La famille française c’est la construction d’une femme et d’un homme libres de concevoir ou d’adopter et d’élever des enfants. Confier la politique familiale de la France à celle qui prône le couple homosexuel me navre.

Ce choix est une faute” a indiqué la Présidente du CNI.

“Enseignement : remettons le respect et la politesse à l’honneur”

“L’écoute, le respect mutuel et la politesse sont les bases essentielles qui permettront aux enfants, aux jeunes de bénéficier de la qualité de l’enseignement. En se réappropriant l’instruction civique, ce sont les règles de vie en société qui seront à nouveau mises en avant. La Marseillaise connue par tous nos concitoyens, écoutée et chantée avec respect est le lien intergénérationnel qui nous fait défaut. Nicolas Sarkozy a eu raison de remettre ces fondamentaux en avant. Nous serons tous gagnants, quels que soient notre âge, notre position, notre lieu de vie” a déclaré Annick du Roscoät.

“Hausse des prix : pour davantage de transparence au système”

Les tensions actuelles sur le marché des matières premières ont des répercussions indéniables sur la hausse des prix des produits alimentaires. Cette hausse ne peut être expliquée par ces seules tensions. Il est urgent de vérifier s’il existe des comportements illégaux tels que les ententes entre les distributeurs. L’observation par les prix est une première approche mais ne peut être résumée à une vingtaine de produits. **“Il est nécessaire d’aller plus loin et d’installer notamment un organisme de régulation afin d’apporter une totale transparence au système : marges, etc.”** a déclaré le secrétaire général, Bernard Beaudet.

“Les sectes : un vrai problème”

Le CNI a vivement dénoncé les propos tenus par la directrice de cabinet du Président de la République, relatifs au secte.

Annick du Roscoät s’est dite extrêmement choquée. **“Les sectes sont un sujet sérieux. On ne peut pas évoquer ces questions avec autant de légèreté. Elles présentent de graves dangers autant pour les individus (déstabilisation mentale, embrigadement des enfants) que pour notre société.”**

La Présidente du CNI, qui a eu, en tant qu’élue, à lutter contre ces mouvements, demande qu’une liste soit établie et publiée par le ministère de l’intérieur.

“Il n’est pas question ici d’interdire à quiconque de faire un tel choix.

Il s’agit tout simplement d’informer et de prévenir nos concitoyens sur la réalité qui se cache derrière un nom” a-t-elle déclaré dans un communiqué.

Renouvelez dès à présent votre cotisation et votre abonnement

Bulletin d’adhésion

A découper et à renvoyer accompagné de votre chèque à l’ordre du mandataire du CNI - 6, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
Tél. : 01 47 23 47 00 - Fax : 01 47 23 47 03 - Email : secretariat@cni.asso.fr

Nom Prénom
Adresse
Ville Code postal Tél.
Souhaite adhérer au CNI et règle la cotisation 2008 de : 30€ individuel 40€ couple 15€ jeune

Bulletin d’abonnement

A découper et à renvoyer accompagné de votre chèque à l’ordre du CNI - 6, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
Tél. : 01 47 23 47 00 - Fax : 01 47 23 47 03 - Email : secretariat@cni.asso.fr

Nom Prénom
Adresse
Ville Code postal Tél.
Souhaite souscrire : Un abonnement d’un an (10 numéros) à 20€ Un abonnement de soutien à 50€



Editorial

Du désastre au renouveau

Dans la débâcle municipale aux allures de Bérézina que vient de connaître la majorité UMP-Nouveau Centre, le CNI enregistre quelques réels motifs de satisfaction :

- il confirme son assise locale et augmente son nombre d'élus, notamment dans les Hauts-de-Seine, sous l'impulsion de Christine Boone, secrétaire nationale chargée des élus, adjointe au maire de Levallois-Perret ;
- il reste un parti d'élus engagés dans la gestion quotidienne des intérêts communs : de nombreux maires CNI ont été élus ou réélus, ainsi que de très nombreux adjoints ;
- il continue d'être implanté au cœur de nos régions, même si le label "DVD" occulte régulièrement notre image.

Je tiens à saluer tout particulièrement la performance de Gilles Bourdouleix, député-maire de Cholet, porte-parole de notre Mouvement, réélu dès le premier tour avec 51,50 % des suffrages. Il est l'image d'un CNI ferme dans ses convictions, ancré sur le terrain et tourné vers l'avenir.

Je déplore par contre l'échec de Jean Faverjon, président de la fédération CNI de la Loire, à Saint-Priest-en-Jarez, et de Christian Vanneste, député du Nord, vice-président de la communauté urbaine de Lille, vice-président du CNI. Candidat à la mairie de Tourcoing, aux mains du PS depuis près de vingt ans, il a été victime d'une campagne de calomnies. "Ce trublion qui peut faire basculer Tourcoing à droite et la métropole lilloise avec", titrait Le Monde du 8 février dernier. Mais notre ami Vanneste est tout le contraire d'un trublion : c'est un sage et un homme politique responsable, qui se réclame d'une conception chrétienne de la famille et du couple. Il était donné gagnant au début de février : il n'a obtenu qu'un peu plus de 30 % des voix le 9 mars. Il est clair qu'il a pâti de la "présidentialisation" de la campagne et de l'abstention-sanction de l'électorat de droite.

Ce dernier phénomène est le fait principal de ces municipales. Si la droite UMP-NC a été battue ce n'est certes pas par la gauche, dépourvue de projet, de direction et d'ambitions – autres que personnelles – et qui plafonne un peu partout. Si elle a mordu la poussière, c'est parce qu'une large frange de son électorat l'a lâchée, comme l'expliquait, dans Le Point du 20 mars, l'un de nos meilleurs économistes et politologues, Jacques Marseille : "Nicolas Sarkozy a été élu par un

peuple de droite rassemblé qui l'a chargé de vaincre les inerties et les injustices que subissent tant de Français face aux questions centrales que sont l'emploi, les retraites, la justice ou l'école. C'est ce peuple de droite qui l'a sanctionné aux élections municipales... Ce ne sont pas les socialistes qui ont progressé, c'est bien la droite qui a lâché celui qu'elle a désormais du mal à croire.

"Un parti unique ne peut prétendre représenter la droite"

Ce peuple de droite, majoritaire en France, a nettement sanctionné la politique d'ouverture à l'égard de la gauche. Certes le souci de Nicolas Sarkozy d'apparaître comme le Président de tous les Français est dans la logique de la Cinquième République. Encore faudrait-il qu'il n'oublie pas d'être d'abord le Président de ceux qui l'ont élu. Encore faudrait-il écouter enfin la "France profonde", autant attachée aux valeurs et aux symboles qu'à l'efficacité économique et sociale. En 2007, les Français ont choisi, à une large majorité, un Président qui allait les sortir des blocages auxquels ses prédécesseurs ne s'étaient pas attaqués. En 2008, il est patent que ces blocages demeurent, pire : qu'ils s'amplifient. Les électeurs de droite sont persuadés du bien-fondé des réformes entreprises par le gouvernement de François Fillon, mais tous ne se reconnaissent pas dans l'UMP et dans son appendice néo-centriste. Et beaucoup sont enclins à prendre au sérieux la critique du nouveau maire de Nice, qui sait de quoi il parle : "Nous ne faisons plus bouger aucune ligne, nous ne portons plus aucun message, nous n'apportons plus aucune proposition concrète", a déclaré, en effet, Christian Estrosi, le 26 mars.

Au lendemain de ces municipales qui n'ont pas été un simple scrutin local, comme on voudrait nous le faire croire, le constat est sans appel : un parti unique ne peut prétendre représenter la droite dans sa diversité. Ancien conseiller du candidat Nicolas Sarkozy, le député UMP des Hauts-de-

Seine, Frédéric Lefèvre, a prévenu : "Les Français attendent que nous élargissions notre base pour procéder aux réformes. Comme le dit le bon sens paysan, pour aller en profondeur, il faut un outil à base large" (Le Figaro Magazine, 15 mars). L'outil ne doit pas seulement labourer à gauche et au centre, il doit aussi creuser un sillon à droite. De ce côté-là, il n'est pas contestable que seul le CNI présente toutes garanties : plus ancien parti de droite, représenté par six parlementaires dans les deux Assemblées - ainsi qu'au Conseil économique et social par sa Présidente - il est le troisième parti de droite. Représenté au gouvernement, étroitement associé aux grandes réformes, il contribuerait à rassurer un électorat que le style et l'orientation donnés par Nicolas Sarkozy à sa présidence n'a cessé de troubler depuis plus de six mois.

Le 31 mars 2007, devant notre Comité directeur, il avait promis de créer un ministère de la Famille. Dans la "Lettre ouverte" que je lui ai adressée le 4 mars dernier, je lui rappelais sa promesse, en ajoutant que la promotion de la famille n'était pas ringarde, qu'elle était le gage d'un renouvellement harmonieux des générations, d'une économie en expansion et d'une société capable de faire face aux dépenses engendrées par l'allongement de la durée de la vie. Il nous a entendus et a finalement décidé de créer un secrétariat d'Etat. Hélas ! il l'a confié à Nadine Morano, que ses positions en faveur de l'homoparentalité auraient dû disqualifier. Ce choix est une faute, qui légitime toutes les inquiétudes pour l'avenir.

Les électeurs de droite ont désormais le sentiment que le Président se fourvoie gravement en tournant le dos à ses promesses de campagne et à ses soutiens les plus fidèles. Les Indépendants estiment qu'il est grand temps qu'émerge une nouvelle force à droite. Une force appuyant les réformes nécessaires, mais attentive à leur cohérence dans le cadre d'un projet d'avenir respectant notre histoire et nos valeurs. Une force à l'écoute des Français qui ne se veulent ni soumis, ni compromis, et qui sont prêts, à un an des élections européennes, à rejoindre le CNI pour faire gagner la France !

Annick du Roscoët

PARLONS D'EUROPE !

L'Europe est à la veille de la présidence française, à savoir le 1^{er} juillet 2008. Cette présidence intervient à un moment clé de la construction européenne puisque le Traité de Lisbonne en constitue une nouvelle étape. La présidence française sera riche d'enjeux pour l'Union européenne et la France.

Délimitation des frontières de l'Europe, place de l'Europe dans le monde, l'Europe et les pays méditerranéens ou encore les Balkans... ce sont autant de questions qu'il faudra régler pour avancer... Il ne peut y avoir d'Europe forte par la négation des nations et des identités...

Quand prendrons-nous l'Europe au sérieux ?

Stéphane BUFFETAUT

Conseiller au Comité
économique et social
européen
Ancien député européen



"Adieu vieille Europe, que le diable t'emporte" chantait les soldats français qui s'embarquaient pour l'Indochine. Il en faudrait fort peu aujourd'hui pour que les Français reprennent en chœur ce vieux chant de marche.

Que s'est-il donc passé pour que l'idée européenne qui enthousiasma nos parents et nos grands-parents ait ainsi perdu son attrait ?

L'Europe qui, naguère, symbolisait un espoir de fraternité, de paix et de prospérité est devenue objet de méfiance et sujet d'inquiétude. Et c'est, semble-t-il, en pure perte que des millions d'euros ont été dépensés pour "communiquer l'Europe", comme si la cause était déjà perdue.

L'idée inédite de bâtir pacifiquement un ensemble politique et économique entre des nations qui se sont tant fait la guerre, fait pourtant honneur à l'intelligence et à la sagesse des Européens. Mais, ils en ont si mal parlé et pendant si longtemps, ceux-là même qui étaient supposés porter cette idée.

Comme si le monde n'avait pas changé, ils ont entonné une ritournelle que plus personne n'écoutait. "L'Europe, c'est la paix et la prospérité" radotait-on, alors même que pour l'opinion, la paix en Europe semble un acquis

que nul ne menace et que la prospérité n'est plus au rendez-vous, ou bien fragile, pour beaucoup.

Et de marteler pour conclure "il nous faut plus d'Europe" devant des citoyens qui constatent avec effarement l'avalanche ininterrompue de textes européens traitant de tout, voire de n'importe quoi et qui estiment surtout qu'il faudrait moins d'Europe.

Le fruit amer de ce discours, nous le connaissons tous : un non retentissant au projet de constitution pour l'Union européenne, d'autant plus inquiétant qu'il traduisait le fossé qui s'est creusé entre les Français et le projet européen.

Le plus effarant à tout cela est sans doute que bien des politiciens faisant profession d'Europe n'eurent d'autre réaction que de déplorer que l'on ait eu recours à la voie référendaire pour procéder à la ratification du texte !

Or la vraie question est de savoir s'il est possible de construire un projet tel que celui de l'Union européenne sans l'adhésion des peuples ?

Les hommes politiques français se trouvent désormais obligés de relever un double défi : apprendre à tenir un autre discours sur le projet européen qui demeure une grande aventure, orienter celui-ci sur des voies plus pragmatiques et plus efficaces pour une Europe directement confrontée aux enjeux de la mondialisation.

Ce serait une grande illusion de croire que le tour de passe-passe de la notification du traité de Lisbonne par la voie parlementaire et la mise en place d'une mécanique

institutionnelle plus efficace, ou supposée telle, ferait renaître l'enthousiasme pour la construction européenne.

Il faut plus, plus fort et plus vite sous peine de voir les élections européennes s'ajouter à la liste des scrutins perdus par la majorité présidentielle.

Dans un monde dangereux, bâtir un ensemble européen mieux coordonné, plus solidaire, plus efficace et plus puissant est une nécessité. Pour peu qu'on sache lui donner du sens, une épaisseur de civilisation, cette nécessité peut devenir un projet exaltant.

Le visage de l'Union en 2008

- L'Europe des 27 atteint près de **1/2 milliard d'habitants** et couvre une superficie de plus de **4 millions de km²**, contre **9,6 millions de km²** pour la Chine, **3,3** pour l'Inde ou **17,1** pour la Russie.
- **23** langues sont officielles dans l'Union.
- En 2006, **64,3 %** des personnes en âge de travailler dans l'UE avaient un emploi.
- Le taux d'emploi **le plus élevé** était celui du **Danemark**, et le plus faible, celui de la Pologne.
- Dans l'ensemble, **7,9 %** de la main d'œuvre de l'UE était au chômage en 2006, contre **4,6 %** aux Etats-Unis.



L'Europe qui, sur le plan philosophique et spirituel a porté la notion de dignité de la personne humaine, a la responsabilité de montrer qu'il est possible, malgré les effroyables blessures de l'histoire, de bâtir une communauté humaine, politique et économique à la dimension d'un continent, fondée sur des valeurs de civilisations communes et dans l'esprit des cultures et de l'histoire de chaque nation.

Le pessimisme ne devrait pas être de mise. Il suffit de considérer l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui et de se remémorer ce qu'elle était il y a si peu de temps ! Une Europe brisée par le nazisme et le stalinisme, coupée en deux par le mur de la honte, opprimée par les régimes communistes à l'Est, subissant des dictatures militaires au Sud.

Aujourd'hui, les peuples et les nations d'Europe libérés se retrouvent dans la maison commune européenne et tentent de bâtir l'avenir selon des principes de droit, de justice et de coopération

"Bâtir un ensemble européen mieux coordonné, plus solidaire, plus efficace est une nécessité"

économique. Certes, tout n'est pas parfait, certes il existe des dysfonctionnements, trop de bureaucratie, pas assez de démocratie et de proximité. Mais quel immense progrès qu'il n'y a nulle raison de taire !

Oui, l'Europe doit être plus pragmatique, oui, elle doit cesser de professer un libéralisme naïf qui étonne jusqu'aux Américains. Oui, elle doit être plus protectrice dans la mondialisation. Oui, les

mécanismes de responsabilité politique doivent être plus compréhensibles et les intérêts légitimes des peuples garantis. Mais prenons garde "de jeter le bébé avec l'eau du bain".

Il est vrai que nos états-majors politiques seraient plus crédibles s'ils étaient plus cohérents dans leurs actions européennes. Jusqu'à présent, le discours européen béat s'est souvent accompagné d'une insondable légèreté : coordination insuffisante des Français présents au sein des institutions européennes, désinvolture des partis politiques qui prennent le Parlement européen pour un hôpital de campagne destiné aux éclopés de la politique nationale ou une maison de retraite pour politiciens fatigués, tensions entre la représentation permanente de la France et des parlementaires européens soucieux d'affirmer leurs pouvoirs, rotation trop rapide des parlementaires qui entraîne un gâchis d'expérience, dispersion de notre représentation dans de multiples groupes parlementaires....

Les conséquences de cet état de fait pourraient être limitées s'il en allait de même pour tous les Etats membres mais tel n'est pas le cas et le sérieux et l'organisation de l'action des Britanniques, des Allemands ou des Espagnols peut nous faire pâlir d'envie.

La partie est-elle perdue pour autant ? Non, évidemment. Il suffirait de mettre en harmonie les paroles et les actes. Choisir pour représenter la France au Parlement de vrais connaisseurs de l'Europe, polyglottes, considérés comme "des représentants en mission" aux avant-postes de nos positions dans l'Union européenne, définir clairement

Nos 4 intransigeances pour la Construction Européenne :

1 Délimiter strictement les frontières de l'Union : les frontières de l'Union s'arrêtent à l'Europe "continent"

2 Refuser l'adhésion de la Turquie

3 Maintenir le verrou référendaire (article 88-5 de la constitution) qui prévoit l'obligation d'obtenir l'accord des Français par référendum, avant toute nouvelle adhésion d'un pays à l'Union Européenne

4 Remettre le principe de la préférence communautaire agricole et industrielle au premier plan

ion européenne

- Le budget communautaire de 2007 s'élève à **126,5 milliards** d'euros en crédits d'engagement.
- En 2006, la contribution française représente **6,8 %** des recettes fiscales nettes de l'Etat français, soit **18 milliards** d'euros.
- La **France est le second pays** contributeur du budget communautaire et le deuxième pays bénéficiaire du budget européen.
- L'Union européenne a un produit intérieur brut (PIB) de **14.420 milliards** de dollars US, en parité de taux de change nominal soit **29,89 %** du PIB mondial en 2006.

>>>

nos objectifs politiques, coordonner l'action de nos représentants très en amont des débats, réunir régulièrement et ensemble, députés, membres du Comité des régions, membres du Comité économique et social européen, membres de la représentation permanente de la France, et fonctionnaires du Secrétariat général des

“Prendre l'Union européenne au sérieux, non pas seulement en paroles, mais dans les actes”

affaires européennes, afin d'arrêter la stratégie à suivre sur les sujets d'intérêt majeur pour la France, renforcer le travail en commun des parlementaires européens et des délégations pour l'Europe du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Alors l'influence de la France pourrait se faire mieux sentir au sein de l'Union

européenne et permettrait plus aisément de réorienter certaines politiques. Parfois, on pourrait avoir l'impression que les princes qui nous gouvernent n'ont pas perçu que l'Union européenne a peu de choses à voir avec la Communauté européenne à six. Les vieilles habitudes ont la vie dure. Il est grand temps de prendre l'Union européenne au sérieux non pas seulement en paroles mais dans les actes. Alors seulement, les Français retrouveront le chemin de l'Europe. ■

Le “verrou référendaire” passera-t-il à la trappe ?

Bernard Beaudet

Secrétaire général du CNI
Président de la fédération de l'Essonne



Introduit en 2005 à l'initiative de Jacques Chirac, l'article 88-5 de la Constitution prévoit l'obligation d'obtenir l'accord des Français par référendum, avant toute nouvelle adhésion d'un pays à l'Union européenne... Cette disposition permet ainsi aux Français de se prononcer sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe. Cet élément est d'autant plus important puisqu'il a entraîné notre "Oui" en faveur de la Constitution Européenne...

Or, le nouveau chef de l'Etat, semble faire machine arrière... Durant la campagne présidentielle et devant les cadres de notre mouvement, Nicolas Sarkozy n'a pas caché son opposition à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Il martelait sans cesse qu'il demandait "la suspension des négociations avec la Turquie (...),

toutes les négociations" en ajoutant que "la Turquie étant en Asie mineure", sa place n'était "pas à l'intérieur de l'Union européenne".

Nicolas Sarkozy se range aujourd'hui, doucement, du côté de l'opinion exprimée par son Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes, Jean-Pierre Jouyet issu des rangs du PS... Mes premières craintes sont survenues en septembre dernier lorsque Jean-Pierre Jouyet a préconisé, lors de son audition devant le comité Balladur, la suppression du "verrou référendaire", proposition qui fut reprise par ce comité dans son rapport sur la modernisation des institutions.

Mes craintes semblent aujourd'hui se confirmer... puisque l'avant-projet de loi sur la réforme des institutions, transmis au Conseil d'Etat, la plus haute juridiction en France, pour avis le 19 mars dernier, contient un article prévoyant la suppression du référendum obligatoire avant l'entrée de tout nouveau pays dans l'Union européenne.

Le projet de loi devrait être présenté en Conseil des ministres dès le 23 avril pour un examen à l'Assemblée nationale à partir du 20 mai, a annoncé le Secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement, Roger Karoutchi.

Devons-nous comprendre que le verrou référendaire devrait disparaître lorsque les deux chambres du Parlement adopteront la loi constitutionnelle lors d'une réunion du Congrès, le 7 juillet prochain ? Il s'agirait d'un geste grave à la veille de la Présidence française de l'Union européenne, le 1^{er} juillet.

La suppression de ce verrou remettrait en cause l'engagement pris par Jacques Chirac en 2005 et viserait à nous imposer l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Nous n'aurions donc plus le dernier mot pour toute nouvelle adhésion à l'UE... et spécialement pour l'adhésion de la Turquie ...

L'élargissement montre que l'Union européenne intègre des pays dont les disparités sont criantes. L'Union exige un fond de culture, de traditions communes aux pays européens ainsi que des limites géographiques.

Le référendum français sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne doit rester obligatoire, une condition non négociable. La Turquie n'a pas vocation à entrer dans l'Union européenne.

Au mieux, nous pourrions établir avec ce pays un partenariat privilégié.

La délimitation des frontières de l'Union européenne n'englobe pas celles de la Turquie. Cet Etat appartient au continent asiatique et non européen. Comme l'avait

indiqué la Présidente dans un éditorial de notre "Lettre", "ni par l'histoire, ni par la géographie, ni par la culture, ni par le régime politique, qui bafoue la démocratie et les droits de l'homme, la Turquie ne fait partie de l'Europe".

Avec nos parlementaires, nous resterons vigilants quant à l'évolution de cette question. Nous ne transigerons pas. ■

Vers une Europe continent dans un monde éclaté

Jean-Michel Jardry

Vice-président

Président de la Commission "Europe-relations internationales"

Président de la fédération de la Dordogne



Le Traité européen de Lisbonne a été signé le 13 décembre 2007. Il devrait entrer en vigueur le 1^{er} Janvier 2009, si tous les états membres l'ont ratifié à cette date. Il ne se substitue pas aux traités actuellement en vigueur mais les modifie en scellant l'alliance des 27 pays de l'Union européenne, à travers un nouvel accord permettant aux institutions de fonctionner.

Ce traité apporte des modifications au Traité de Maastricht de 1992 sur les institutions, les coopérations renforcées, la politique étrangère et de sécurité ainsi que la politique de défense, au traité de Rome de 1957 en précisant les compétences et les domaines d'intervention de l'UE, il devient le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

De cet outil perfectionné, les hommes peuvent façonner une Europe continent, indépendante et puissante, exemplaire pour un monde éclaté, par son rayonnement pacifique, le respect des peuples qui la composent, en faisant de leurs différences une force novatrice et enthousiaste.

Mais elle peut aussi devenir une "grande Europe atlantique" comme le souhaite par

exemple José Maria Aznar qui estime qu'il faut améliorer significativement notre relation stratégique avec les Etats-Unis, avis partagé par Condoleezza Rice et Bernard Kouchner en septembre 2007 à Washington qui évoquaient : "une nouvelle amitié transatlantique". José Maria Aznar voulait créer avec les Etats-Unis un espace de libre-échange qui aurait été ouvert au monde visant même à incorporer l'Amérique latine au monde atlantique. Ce flambeau est repris aujourd'hui par Gordon Brown qui appuie le commissaire britannique au commerce Peter Mandelson dans les négociations sur le cycle de libéralisation de Doha, dont Paris juge le contenu... inacceptable.

Une autre menace plane : l'indécision irlandaise qui doit ratifier le traité par référendum. En janvier, seuls 26% des Irlandais déclaraient voter OUI au traité de Lisbonne, et Declan Ganley un riche entrepreneur mobilise sa fortune et son centre de réflexion Libertas pour le NON. A peine voilé le combat entre les partisans d'une Europe-marché et d'une Europe-puissance continue, de l'issue de cette déchirure naîtra ou non une Nouvelle Europe, seule entité capable de lutter à armes égales avec les forces financières planétaires et les nouveaux pays émergents, le Bric (Brésil, Russie, Inde, Chine), qui pourraient dominer l'économie mondiale d'ici 30 ans.

En mars 2007, 71 % des Français revendiquaient leur identité européenne, le Traité de Lisbonne est en mesure de répondre à cette attente, il devrait permettre de rétablir un lien de proximité, de contrôle démocratique et faciliter l'expression populaire. Pour la première fois il est prévu une clause de retrait de l'UE pour le pays qui le souhaiterait, la Charte

des droits fondamentaux garantit à ces droits une force juridique contraignante, puisque ces droits sociaux devront être garantis par les juges nationaux et communautaires.

L'avenir européen appartient aux hommes et à l'interprétation qu'ils feront du traité, chaque étape comportera des choix qui peuvent conduire vers des dérives

insoutenables ou des progrès fulgurants capables de hisser notre continent parmi les zones indispensables à l'équilibre et au bien-être de la planète. La frontière sera toujours fragile, elle devra être surveillée en permanence par les Européens de cœur, seuls garants de l'avenir des générations futures.

Difficile de conclure sans illustrer par un exemple cette crainte. Prenons la politique de défense, le titre 5 du Traité de Maastricht fixait que "les états veillent à la conformité de leurs politiques nationales avec les positions communes (art.J2) et précisait que celles-ci devaient être compatibles avec les cadres de l'Otan". Oui, mais quelle Otan ? L'alliance qui sort de son rôle initial pour se transporter sous l'impulsion anglo-américaine en Afghanistan, renforce ses liens avec la Corée du sud, le Japon, l'Australie et la Nouvelle Zélande. Celle qui espère que la France reprenne sa place dans la structure intégrée ? Le sommet de l'Otan, en Avril à Belgrade sera-t-il en mesure d'y répondre ? Faudra-t-il attendre le soixantième anniversaire de l'organisation au printemps 2009, ou suivre les propositions des cinq anciens chefs d'état-major alliés, auteurs d'un surprenant rapport intitulé : "Vers une grande stratégie pour un monde incertain. Un renouvellement du partenariat transatlantique" ? Le hasard fait bien les choses...

Toute l'ambiguïté de l'application du Traité de Lisbonne se trouve résumée dans cet exemple : une politique européenne de défense autonome devient possible, mais sera-t-elle européenne, ou sous influence américaine via une mutation de l'Otan en bras armé des Etats-Unis dotés d'une nouvelle administration et ou d'un nouveau Président ?

Je soutiens et approuve le Traité de Lisbonne, mais rien ni personne ne m'empêchera d'être curieux et vigilant sur son application, l'Europe continent est à ce prix, la confiance n'exclut pas le contrôle...

« L'avenir européen appartient aux hommes et à l'interprétation qu'ils feront du traité »

Elections de mars 2008 : le CNI confirme son assise locale



François Lebel

Suite aux dernières élections, le CNI confirme son assise locale et amplifie son nombre d'élus notamment dans les Hauts-de-Seine sous l'impulsion de sa secrétaire nationale chargée des élus, Christine Boone, adjointe au maire de Levallois-Perret. Il se renforce également dans le Finistère et à Brest en particulier où Brigitte Hù (Présidente de la fédération) entre au Conseil municipal ou encore dans le Pas-de-Calais, le Gers et en Loire-Atlantique.



Christine Boone

Par ailleurs, et ce grâce au travail de Bruno North, le CNI sera représenté au **Conseil de Paris** puisque **François Lebel**, maire du 8^{ème} arrondissement est un nouvel adhérent du CNI.

La performance de Gilles Bourdoux, député-maire de Cholet, élu au premier tour, démontre la valeur de l'Indépendance. "Il est l'image d'un CNI ferme dans ses convictions, ancré sur le terrain et tourné vers l'avenir. Nous regrettons l'échec de Christian Vanneste, député du Nord et candidat à Tourcoing, qui a été victime d'une campagne calomnieuse. Lui, qui était donné gagnant, il y a moins d'un mois, a sans aucun doute pâti de la "présidentialisation" de la campagne et de l'abstention sanction de l'électorat de droite" a déclaré Annick du Roscoât à la presse.

"Le CNI reste un parti d'élus locaux qui sont simplement engagés dans la gestion quotidienne des intérêts communs. Nous nous réjouissons qu'un bon nombre de maires CNI ait été élu ou réélu, ainsi que de très nombreux adjoints. Ces élus font du CNI un parti de proximité" a-t-elle ajouté.

Photo : Etienne LIZAMBARD



Gilles Bourdoux

Au niveau national, les résultats des élections municipales démontrent qu'**un parti unique, hégémonique ne peut représenter la droite dans sa diversité. Il est temps qu'émerge une nouvelle force à droite.**

Une force soutenant les réformes nécessaires, mais attentive à leur cohérence et à leur inscription dans un projet d'avenir clair pour tous les Français.

Une force œuvrant à la modernisation de notre pays, sans renier notre histoire ni nos valeurs.

Une force soucieuse d'intégrer pleinement la France dans l'Europe, tout en défendant notre souveraineté et nos intérêts fondamentaux.

Une force véritablement à l'écoute de tous ceux qui, par leur travail, font la France de demain.

Le CNI appelle tous les Français partageant cette vision et ces objectifs à le rejoindre dès aujourd'hui pour créer cette nouvelle force.

"Dans un an, nous serons au rendez-vous des européennes. Ensemble, nous ferons gagner la France !"

Quelques élus siégeant au Comité Directeur



Brigitte Hù
Finistère



Jean-Claude Abanadès
Gironde



Daniel Dufreney
Savoie



Pierre Dulong
Gers



Guillaume Fricker
Puy-de-Dôme



Jacques Gérard
Loire-Atlantique



Yves Jean
Hauts-de-Seine



Renaud Letitre
Alpes-Maritimes



Alain Sanson
Yvelines



Frédéric Vidal
Pas-de-Calais

La lettre du CNI

6, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS Tél : 01 47 23 47 00 - Email : secretariat@cni.asso.fr
N° de Com. paritaire : 1005 P 107 10 - ISSN : 1776 - 2278

Directeur de la publication Annick du Roscoât
Directrice de la rédaction Bernard Beaudet
Coordinatrice de la rédaction Anne Guillemoto

Imprimeur : EMENDO 32, Chemin Tournenils - 91540 Mennecey - Conception et réalisation : AGENCE MP - Tél 03 44 86 26 60
RCS Compiègne B 331 944 512

Cette « Lettre du CNI »
est la vôtre.

Vos articles, suggestions
ou observations sont les bienvenus.
N'hésitez pas à les faire parvenir
au siège du CNI.